

Aménagements à l'école

La construction d'un préau à l'école de Vendeloves est décidée en principe. M. Borel est étonné de voir qu'aucune subvention n'a été demandée par la précédente municipalité. Il est convenu que la subvention sera demandée et sans attendre que celle-ci soit obtenue on commencera les travaux dès que l'autorisation sera donnée.

8 juin 1929

2 octobre 1929

La construction d'un préau à l'école de Vendeloves avait été également approuvée à la séance du 2 juin. A cause des dépenses engagées pour parer aux travaux les plus urgents que les dégâts de l'orage ont rendus nécessaires, la commission des Travaux Publics fait savoir que tous les travaux inscrits au programme de 1929 seront reportés sur le budget de 1930. La question du préau de l'école de Vendeloves est donc ajournée, le devis se montant à 5.500 fr. Il est incidemment parlé de la place de Vendeloves et M. Cadenet recueillera les fonds de la souscription publique pour que les transformations soient entreprises au plus tôt.

On ajourne jusqu'au prochain exercice la demande de volets à l'école de Vendeloves.

16 novembre 1929